Réflexions sur l'art suisse

Autor(en): **Loewer**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1968)**

Heft -

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-623119

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Réflexions sur l'Art Suisse

Inaugurée en 1965, la présentation actuelle de notre Art Suisse semble aujourd'hui répondre plus exactement aux vœux de nos membres, actifs et passifs, que ne le faisaient les parutions bimensuelles d'autrefois; l'édition d'un seul cahier annuel devait en effet permettre à ses rédacteurs une liberté plus grande, comme aussi le loisir d'une réflexion plus longue, pour la conduite de leur travail. Cette formule leur donnait surtout des moyens plus étendus pour une plus large présentation de documents photographiques, pour une présentation plus attrayante des travaux de nos membres.

Si l'on veut bien tenir compte des limites que nous imposent nos modestes moyens – l'imagination nous entraînerait volontiers à souhaiter une revue de plus vaste envergure – nos cahiers annuels paraissent rencontrer un accueil sympathique et sont attendus comme une manifestation traditionnelle, et nécessaire, de l'activité de notre Société, de l'activité de nos membres.

La présente parution doit pourtant, après l'expérience des quatre dernières années, nous donner l'occasion de quelques réflexions, tant il importe que la formule de notre revue, désormais admise, ne nous encourage pas à une routine satisfaite, à une répétition, d'année en année, de solutions invariables. S'il est évident que la tâche de nos rédacteurs est rien moins qu'aisée, d'opérer les choix nécessaires, de veiller à une juste représentation des différentes disciplines plastiques, des différentes démarches esthétiques, des différentes régions de notre pays, il est aussi évident qu'une préoccupation constante de qualité et de renouvellement doit inspirer leur travail, que les résultats acquis leur font une obligation de n'en rester pas là.

Une question se pose de prime abord et qui met en cause l'existence même de notre revue: nos cahiers, en effet, portent le titre d'Art Suisse. Il fallait bien un titre, celui-là nous venait d'une longue tradition dans la Société, et il en vaut bien un autre. Il engage pourtant, et, à le prendre à la lettre, il nous fait un devoir de le justifier par une présentation aussi exhaustive que possible, précisément, de l'art suisse. Nous ne pouvons pas songer qu'à chaque parution notre modeste fascicule soit à même de donner une image complète de l'activité de nos artistes, dans la variété de ses tendances, dans tous les contrastes de ses démarches, des plus sérieusement assises aux plus aventurées. Peut-être y a-t-il même un inconvénient à vouloir trop constamment faire la part, toujours raisonnablement pesée, de toutes les tendances? Dans la situation d'explosion continue des langages plastiques que connaît notre temps, et quelques réserves que l'on puisse faire sur telle ou telle aventure de l'art dit d'avant-garde, peut-être serait-il intéressant de montrer jusqu'à quel point les artistes suisses participent à ces aventures? La trop solide réputation que l'on fait à la prudence de notre peuple nous autorise, sans qu'il y aille de la perte de notre... sérieux, à tenter ce genre d'expérience. La contestation juvénile dont nous sommes les témoins doit nous être un sujet de réflexions; le fait, souvent agaçant, de l'importance qu'on lui donne n'empêche pas qu'elle existe, et la bonne conscience que pourrait nous donner l'existence centenaire de notre Société pourrait ressembler fort aux prétextes de l'immobilisme, à moins qu'elle ne nous conduise à nous intéresser aux inquiétudes d'un temps que nous subirons si nous ne sommes pas assez prompts à en saisir les mutations.

Ce sont là considérations générales, et qui ne doivent pas nous dispenser d'autres réflexions, plus précises. Faut-il, par exemple, qu'une revue qui porte avec confiance le beau titre que nous avons dit continue à ne réserver ses pages qu'aux seuls membres actifs de notre Société? S'il s'agit de donner une image véritable de l'activité artistique en Suisse, la justice comme notre intérêt veulent que nous étendions notre enquête à ce qui se fait en dehors des limites de notre Société. Nous sommes convaincus que notre revue gagnerait à une politique plus ouverte, et que, de surcroît, l'ouverture de cette politique assurerait une plus large audience à notre Société. Nous éditerons une revue plus justement parée du titre d'Art Suisse quand nous y ferons figurer aussi les travaux intéressants d'artistes suisses non affiliés à notre Société, et, en particulier, des artistes femmes.

Il est fort probable qu'une telle ouverture serait accueillie avec faveur par nos rédacteurs, puisqu'elle doit élargir le champ de leur activité en même temps qu'elle leur assurerait une plus grande liberté. *Loewer*